

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 15 novembre 2022

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La Métropole lance une vaste opération pour aménager les berges de l'Huveaune et réduire le risque d'inondation

Début septembre, la Métropole Aix-Marseille-Provence lançait, via l'Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux Huveaune – Côtiers - Ayalades (EPAGE HuCA) à qui elle a délégué la maîtrise d'ouvrage, une opération de restauration des berges de l'Huveaune. D'un montant de près de 6 millions d'euros, ce chantier situé dans le secteur Heckel (Marseille 11^{ème}) va nécessiter l'évacuation de 60 000 m³ de remblais. Il se déroulera en deux phases pour se terminer par la réalisation d'un des tronçons d'une « voie verte » piétonne et cyclable qui reliera Marseille à Aubagne en passant par la Penne-sur-Huveaune. Avec une ambition forte : concilier prévention des inondations, restauration écologique et amélioration du cadre de vie pour les habitants.

Un vaste chantier aux multiples enjeux

- Améliorer le fonctionnement et la capacité hydraulique de l'Huveaune pour réduire le risque d'inondation en renforçant la sécurisation des bâtiments vulnérables et des berges fragilisées : 60 logements et 20 entreprises seront protégés d'une crue décennale. Pour cela, 60 000m³ de remblais seront évacués.
- Opérer la restauration écologique des berges et du lit de l'Huveaune sur un kilomètre, ainsi que des espaces connexes et restaurer la continuité écologique sur le secteur. De nombreuses plantations adaptées au climat et à la sécheresse seront effectuées.
- Favoriser l'amélioration du cadre de vie en créant un bel espace paysager ouvert au public et proposant de nouveaux aménagements (plateforme d'observation, zones de détente, « Pas Japonais » pour traverser l'Huveaune, etc.).
- Créer une portion de la voie de mobilité douce reliant Marseille à Aubagne appelée « Voie verte Huveaune » ayant également pour objectif de reconnecter le quartier des Caillols à la rivière.

Une opération qui se déroulera en deux phases

- Première phase de septembre 2022 à janvier 2023 : premiers travaux de terrassement et d'évacuation d'une partie des remblais en rive gauche et diagnostic archéologique.
- Deuxième phase de mars 2023 à janvier 2024 : finalisation des travaux de terrassement et d'évacuation en rive gauche, réalisation des travaux de restauration des berges et du lit du cours d'eau, rétablissement de la continuité écologique au niveau du seuil, création d'une zone humide et d'expansion de crue. réalisation des aménagements paysagers, réalisation du tronçon de la Voie Verte et de ses aménagements connexes.

GEMAPI : la Métropole mobilise un budget de 130 millions d'euros sur 4 ans

Afin d'anticiper la multiplication des évènements pluvieux provoqués par le changement climatique, qui s'est traduite, ces dernières années, par des épisodes orageux de forte intensité sur le territoire, la Métropole a décidé, en décembre 2020, **de multiplier par quatre ses moyens financiers** et de se doter d'un **budget annexe spécifique** pour mettre en œuvre des actions visant à réduire le risque d'inondations.

C'est dans le cadre de ses compétences en matière de **GE**stion des **Milieu**x **A**quatiques et de **Pr**évention des **I**nondations – la GEMAPI - que la Métropole s'est engagée dans de nombreuses actions visant à prévenir les inondations (réalisation d'équipements de retenu des eaux, de digues, restauration de berges) ou à désimperméabiliser progressivement certains sols rendus étanches par des constructions pour améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants.

« Cette vaste opération, réalisée par l'EPAGE HuCA à qui la Métropole a délégué la maîtrise d'ouvrage, a été conçue en concertation avec les usagers et futurs usagers du site menée de 2019 à 2021. Il en résulte un projet de qualité qui concilie la sécurité des habitants, la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie et la création du projet de la voie verte des berges de l'Huveaune. Dans l'ensemble des actions qu'elle mène dans le cadre de la compétence Gemapi, la Métropole tente d'allier la prévention du risque d'inondation à la valorisation du cadre de vie, et ce, au service des habitants », explique Didier Réault, Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence délégué à la Mer, au Littoral, au Cycle de l'eau, à la GEMAPI, aux Ports.

« Depuis qu'elle exerce la compétence GEMAPI en 2018, la Métropole mène une politique volontariste visant à concilier prévention des inondations, préservation des milieux remarquables notamment aquatiques, et développement urbain. Nous y consacrons un budget de 130 millions d'euros sur quatre ans, issu de la taxe GEMAPI. Les moyens mobilisés sont importants, et ils sont à la mesure des enjeux environnementaux et humains », explique Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Chiffres clefs de l'opération

- **60 000 m³** de remblais évacués ;
- un chantier de **5,9 millions d'euros** financé par la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Etat, l'Agence de l'eau, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et la SNCF ;
- **10 conventions** signées avec les riverains pour effectuer les travaux sur des parcelles privées ;
- **150 habitants** (60 logements) et **150 emplois** (20 entreprises) seront protégés grâce à cette opération.